SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail

Octobre 2025



















Statistiques nationales

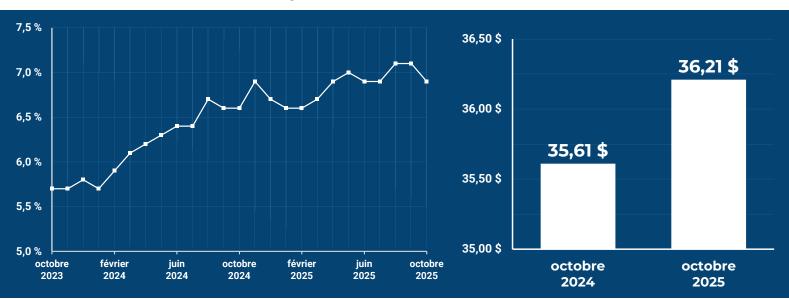
Le marché du travail au Canada a de nouveau dépassé les attentes en octobre, alors que près de 67 000 emplois ont été créés (+0,3 %) et que le taux de chômage global a diminué à 6,9 %. Toutefois, il convient de noter que la plupart des emplois créés le mois dernier étaient surtout des emplois à temps partiel (+85 000), tandis que 19 000 emplois à temps plein ont été perdus. La prédominance des nouveaux emplois parmi les travailleuses et travailleurs à temps partiel se reflétait dans la répartition sectorielle des emplois, le secteur des services ayant enregistré une hausse de près de 68 000 emplois et le secteur de la production de biens ayant légèrement reculé.

La croissance salariale d'une année à l'autre a dépassé les 4 % (+4,1 %) en octobre, et l'inflation a connu une hausse similaire, affichant une hausse de seulement 1,7 % des salaires réels sur une base annuelle. Le taux de couverture syndicale a reculé légèrement à 30,6 % (-0,2), mais il est pratiquement identique à celui observé en octobre 2024.

Statistique	Moyenne sur 5 ans Oct. 2019 à Oct. 2023	Octobre 2024	Septembre 2025	Octobre 2025	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	19 489 140	20 779 300	21 015 300	21 081 900	302 600	66 600
					1,5 %	0,3 %
Taux de chômage (%) ²	6,3	6,6	7,1	6,9	0,3	-0,2
Taux d'activité (%) ³	65,6	65,2	65,2	65,3	0,1	0,1
Taux de syndicalisation (%)4	30,7	30,7	30,8	30,6	-0,1	-0,2
Salaire horaire moyen ⁵	31,26 \$	35,61\$	36,78 \$	37,06 \$	4,1 %	0,8 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	34,60 \$	35,61\$	35,95\$	36,21 \$	1,7 %	0,7 %

Taux de chômage

Salaire horaire moyen réel



Indicateurs nationaux de précarité

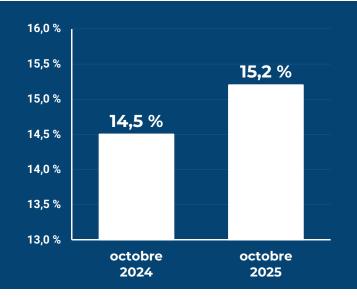
Malgré la hausse relativement importante de l'emploi en octobre, un certain nombre d'indicateurs de précarité d'Unifor restent élevés d'une année à l'autre. notamment les taux de sous-emploi (+0.7), de sous utilisation (+0,3) et de travail à temps partiel involontaire (+1,9), lesquels ont tous tendance à grimper à mesure que le travail à temps partiel se généralise. La précarité d'une partie importante des emplois créés se reflète également dans la hausse du nombre

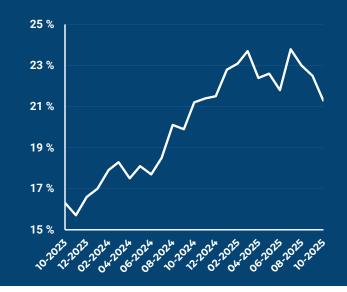
Statistique	Oct. 2024	Sept. 2025	Oct. 2025	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	18,3	17,9	18,5	0,2	0,6
Emplois à temps partiel involontaire (%)8	40,3	42,0	42,2	1,9	0,2
Taux de sous-utilisation (%)9	7,9	8,6	8,2	0,3	-0,4
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	14,5	15,3	15,2	0,7	-0,1
Personnes occupant plusieurs emplois (%)11	5,8	5,3	5,5	-0,3	0,2
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	11,2	12,1	12,0	0,8	-0,1
Occasionnel/autre (%)	3,4	3,5	3,5	0,1	0,0
Temporaire/à contrat (%)	5,9	6,2	6,3	0,4	0,1
Saisonnier (%)	1,9	2,4	2,1	0,2	-0,3
Incidence des bas salaires (%) ¹³	20,6	19,9	20,2	-0,4	0,3
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,86\$	4,45\$	4,57 \$	-6,0 %	2,7 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	805,6	815,8	875,6	8,7 %	7,3 %

de travailleuses et travailleurs temporaires (+0,8), une augmentation significative du travail temporaire et contractuel d'une année à l'autre ayant été observée (+0,4). Cependant, il convient de noter que le nombre de chercheurs d'emploi au chômage depuis plus de 6 mois a reculé de 2,5 points de pourcentage par rapport au sommet récemment atteint en juillet, pour s'établir à 21,3 % en octobre (voir le graphique ci-dessous). Si ce chiffre demeure élevé par rapport à 2023, la tendance récente suggère une hausse de la demande de main-d'œuvre.

Taux de sous-emploi

Chômage de longue durée





Statistiques régionales

L'Ontario a enregistré la plus forte hausse de l'emploi au Canada au cours du mois d'octobre, près de 55 000 emplois ayant été créés (+0,7 %). Par conséquent, le taux de chômage régional a reculé de près de 8 % pour atteindre 7,6 %, même s'il demeure considérablement élevé d'une année à l'autre (+0,5). Les autres gains d'emplois en octobre ont principalement été observés au Québec (+11 500, ou +0,2 %), où le taux de chômage est tombé à seulement 5,3 % (-0,4). Toutefois, une partie de cette baisse peut être attribuable à une diminution du taux d'activité (-0,1), qui est inférieur de 0,3 point de pourcentage par rapport à octobre 2024.

Les 3 autres régions n'ont connu que des changements marginaux, la Colombie-Britannique et la région de l'Atlantique enregistrant toutes les deux de légères baisses de l'emploi de 0,1 %. Parallèlement, la région des Prairies a observé une légère augmentation de l'emploi (+0,1 %).

Les gains salariaux annuels ont été les plus importants au Québec (+4,3 %), mais toutes les régions ont enregistré des gains salariaux variant de 3 à 4 %. Les salaires réels ont stagné en raison d'une légère accélération du taux d'inflation annualisé au cours des derniers mois, quoique les salaires moyens continuent de dépasser les hausses d'une année à l'autre de l'indice général des prix à la consommation.



Statistiques régionales continués

Atlantique

Statistique	Oct. 2024	Oct. 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 259 100	1 263 600	4 500	-1 300
			0,4 %	-0,1 %
Taux de chômage (%)	7,6	7,9	0,3	0,0
Taux d'activité (%)	60,7	60,5	-0,2	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	33,6	32,9	-0,7	0,4
Salaire horaire moyen	31,30 \$	32,61 \$	4,2 %	0,7 %
Salaire horaire moyen réel	31,30 \$	31,86 \$	1,8 %	0,6 %



Québec

Statistique	Oct. 2024	Oct. 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 586 100	4 651 300	65 200	11 500
			1,4 %	0,2 %
Taux de chômage (%)	5,7	5,3	-0,4	-0,4
Taux d'activité (%)	64,9	64,6	-0,3	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	39,8	40,2	0,4	0,6
Salaire horaire moyen	34,17 \$	35,63 \$	4,3 %	0,2 %
Salaire horaire moyen réel	34,17 \$	34,81 \$	1,9 %	0,2 %



Ontario

Statistique	Oct. 2024	Oct. 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	8 178 700	8 254 300	75 600	54 500
			0,9 %	0,7 %
Taux de chômage (%)	7,1	7,6	0,5	-0,3
Taux d'activité (%)	64,9	65,0	0,1	0,2
Taux de syndicalisation (%)	26,5	25,9	-0,6	-0,8
Salaire horaire moyen	37,48 \$	38,68 \$	3,2 %	1,3 %
Salaire horaire moyen réel	37,48 \$	37,79 \$	0,8 %	1,3 %



Statistiques régionales continués

Prairies

Statistique	Oct. 2024	Oct. 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 853 000	3 970 900	117 900	4 900
			3,1 %	0,1 %
Taux de chômage (%)	7,1	7,1	0,0	-0,1
Taux d'activité (%)	68,2	68,5	0,3	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	26,7	27,9	1,2	-0,2
Salaire horaire moyen	35,03 \$	36,08 \$	3,0 %	0,2 %
Salaire horaire moyen réel	35,03 \$	35,25 \$	0,6 %	0,1 %



Colombie-Britannique

Statistique	Oct. 2024	Oct. 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 905 700	2 941 800	36 100	-2 900
			1,2 %	-0,1 %
Taux de chômage (%)	5,8	6,6	0,8	0,2
Taux d'activité (%)	64,5	64,9	0,4	0,0
Taux de syndicalisation (%)	29,9	31,1	1,2	0,6
Salaire horaire moyen	36,84 \$	38,23 \$	3,8 %	0,8 %
Salaire horaire moyen réel	36,84\$	37,35 \$	1,4 %	0,7 %





Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

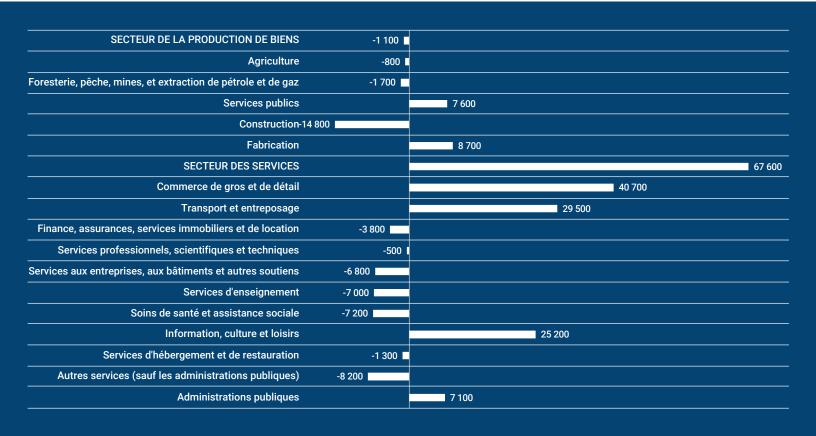
Industrie	Oct. 2024	Oct. 2025	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	25,61 \$	25,37 \$	-0,9 %	-3,3 %
Foresterie	34,24 \$	38,38 \$	12,1 %	8,7 %
Mines, pétrole et gaz	54,57 \$	55,19 \$	1,1 %	-1,2 %
Services publics	53,64 \$	56,24\$	4,8 %	2,4 %
Construction	36,74\$	37,75 \$	2,7 %	0,4 %
Fabrication de biens durables	35,69 \$	37,78 \$	5,9 %	3,3 %
Fabrication de biens non durables	33,46 \$	33,76 \$	0,9 %	-1,5 %
Commerce de gros	36,35\$	37,90 \$	4,3 %	1,8 %
Commerce de détail	24,33 \$	24,96\$	2,6 %	0,2 %
Transport et entreposage	34,38 \$	34,40 \$	0,1 %	-2,3 %
Finances et assurances	45,63 \$	47,97 \$	5,1 %	2,6 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	35,48 \$	36,97\$	4,2 %	1,8 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	49,18\$	50,36 \$	2,4 %	0,0 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	27,76 \$	28,45 \$	2,5 %	0,1 %
Services éducatifs	40,88\$	42,99\$	5,2 %	2,7 %
Soins de santé et assistance sociale	33,85\$	35,13 \$	3,8 %	1,4 %
Information, culture et loisirs	33,81 \$	35,26 \$	4,3 %	1,8 %
Hébergement et services de restauration	20,74\$	21,01 \$	1,3 %	-1,0 %
Autres services	31,58\$	32,68 \$	3,5 %	1,1 %
Administration publique	44,82 \$	46,83 \$	4,5 %	2,0 %

De manière générale, les gains salariaux étaient solides dans la plupart des secteurs, bien qu'il semble y avoir une corrélation entre les secteurs qui ont enregistré les plus fortes hausses de l'emploi en octobre et la baisse des salaires réels, soit le commerce de détail (-0,6 %), le transport et l'entreposage (-2,4 %), ainsi que l'information, la culture et les loisirs (-0,5 %). La précarité des nouveaux emplois en octobre et la prédominance des emplois à temps partiel au détriment des emplois à temps plein peuvent contribuer à expliquer cette tendance.

Les gains en matière d'emploi touchaient surtout le secteur des services, notamment le commerce de gros et de détail (+40 700), le transport et l'entreposage (+29 500), ainsi que l'information, la culture et les loisirs (+25 200). Le secteur manufacturier a enregistré des gains de 8 700 emplois, bien que le secteur de la production de biens ait perdu 1 100 emplois au total.

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de septembre à octobre 2025









NOTES

- 1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
- 2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
- 3. Le taux d'activité exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
- 4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
- 5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
- 6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
- 7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
- 8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitaient un emploi à temps plein.
- 9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
- 10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
- 11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
- 12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
- 13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
- 14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
- 15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





www.unifor.org